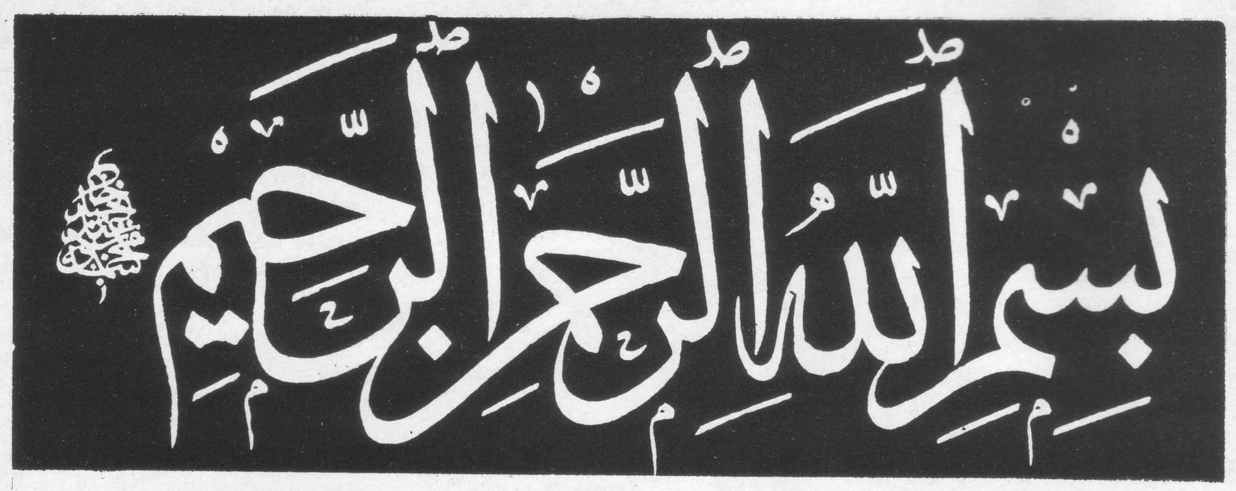


Au Nom de Dieu le Tout-Miséricordieux, qui fait miséricorde.

CONFERENCE

du Professeur M. HAMIDULLAH

LE BEAU MODELE

Reproduction de la conférence tenue sous l'égide de La Voix de l'Islam à Montfermeil (93) le 23 Jumada'II 1408/13 Février 1988.

Selon le Coran, selon notre Seigneur Dieu :
Il demeure très certainement dans le Messager de Dieu un beau modèle pour vous, pour quiconque espère en Dieu et au Jour Dernier et qui se rappelle Dieu beaucoup. -21- (S 33)

La vie de notre Prophète -sur lui le Salut et la Paix- fut exemplaire, et lui-même fut un modèle excellent, imitable par tous sans distinction, du simple ouvrier au plus grand monarque, en tant que mari comme en tant que père, en tant qu'ami et en tant qu'adversaire ; et de même, il incarna la Prophétie par excellence. Les récits que nous ont rapporté les biographes et les historiens en sont autant de preuves.

HUMBLE PARMI LES HUMBLES

Avant qu'il ne soit appelé par Dieu pour appeler le monde à l'Islam, quand il était jeune, la Kaaba fut incendiée et démolie par les pluies, et les Mecquois entreprirent de la reconstruire. Et Mohammed -sur lui le Salut et la Paix-, qui n'était pas encore Prophète mais simplement un caravanier, y participa, comme un ouvrier : il portait des pierres, le mortier, etc...

Un récit dit que les Mecquois, ces païens ignorants, quand ils travaillaient, portaient les pierres sur leurs épaules. Pour que celles-ci ne soient pas blessées, ils se déshabillaient et les protégeaient à l'aide de leur pagne.

Mohammed -Paix et Salut sur lui-même sans être Prophète, était contre ce genre de pratiques. Il blessa donc ses épaules. Son oncle, qui était presque du même âge que lui, Sidna Abbès, lui dit alors : "Mohammed, mets, toi aussi, ton pagne sur l'épaule, tout le monde le fait".

Il écouta ce conseil et se déshabilla. Dès qu'il chargea la pierre sur son épaule il tomba évanoui, parce que cela ne convenait pas à un homme.

Ainsi, dès avant l'Islam, Dieu lui donna les moyens de se comporter comme un être humain, comme un Musulman.

A l'occasion de la reconstruction de la Kaaba, nous est relaté un autre incident, qui est un bel exemple d'équité.

Dans un angle de la Kaaba, il y a une pierre noire, et on commence d'ailleurs le *tawaf* à cet endroit, en posant la main sur cette pierre vénérée.
Pour cause : on dit que Sidna Adam, quand il est descendu sur la terre, a emporté avec lui certains souvenirs du Paradis, y compris cette pierre noire.

LA VOIX DE L'ISLAM

Quand est venu le temps de replacer cette pierre dans l'angle de la Kaaba, chaque tribu, chaque ouvrier, voulut en avoir l'honneur. On en vint même à tirer les épées.

Un vieux, païen mais sage, dit alors : "Mes frères, vous construisez une maison pour Notre Seigneur et vous voulez l'effusion de sang, cela ne convient pas. Je vous suggère donc d'attendre quelques minutes. La première personne qui viendra, en tant qu'ouvrier pour travailler avec nous, nous la prendrons pour arbitre. Nous penserons que c'est Dieu qui l'a envoyée pour trancher ce litige".

C'était une bonne suggestion, elle fut donc acceptée. Et ce fut notre Prophète -sur lui le Salut et la Paix- qui vint, envoyé par la providence.

"Tu es un ami, un digne de confiance. On t'a choisi en ton absence même en tant qu'arbitre. Voilà le problème que nous souhaitons soumettre à ton arbitrage ; à qui doit revenir le mérite de replacer la pierre noire à sa place ?"

Il prit une étoffe, l'étendit sur la terre, y plaça la pierre noire et dit ; "De chaque tribu, un homme doit s'avancer, prendre une partie de cette étoffe, et que tous la soulèvent ensemble".
Ils s'exécutèrent, apportèrent la pierre noire devant l'angle de la Kaaba, où elle devait prendre place, et en dernier lieu, ce furent les mains saintes de notre Prophète -sur lui le Salut et la Paix- qui remirent la pierre.
Ainsi tout le monde bénéficia de cet honneur, à la satisfaction générale.

Beaucoup plus touchant pour moi est un autre récit. Un jour à Médine, après l'Hégire, un de ses compagnons (*sahaba*) vint le visiter et tendit la main pour serrer celle de notre Prophète -sur lui le Salut et la Paix. Et lui de s'étonner de la rudesse des mains de son visiteur.
"Ô Prophète de Dieu, je travaille dur pour gagner ma vie honnêtement, pour nourrir ma famille".
L'historien rapporte que le Prophète -sur lui le Salut et la Paix- tira la main de son compagnon vers lui, l'embrassa et dit :

"Celui qui travaille pour gagner sa vie honnêtement, qui ne mendie pas et ne vole pas, est l'ami de Dieu".

Toujours à Médine, il participa à la construction de la Grande Mosquée.
Un de ses compagnons le vit qui portait une grosse pierre et courut vers lui :
"Ô Prophète de Dieu, donne-moi cette pierre, je vais la porter".
Mais il ne put la soulever, tellement elle était lourde. Le Prophète lui dit alors:
"Va chercher une autre pierre pour toi-même, et laisse-moi porter la mienne".

CHEF D'ETAT

Sur la terre, la plus haute distinction est sans doute celle de roi, de chef d'Etat. Quel est le rôle des hommes d'Etat?
Ils administrent l'Etat, s'occupent des finances, veillent à faire régner la justice...
Ils promulguent des lois.
Ce sont quelquefois des conquérants qui oeuvrent pour étendre les territoires de l'Etat.

Notre Prophète -sur lui le Salut et la Paix- n'était pas un prince héritier qui, après la mort de son père, devient automatiquement roi. Non. Il vint à Médine, qui était dépourvue de toute organisation sociale cohérente, et il y fonda un Etat.
Selon les récits historiques, cet Etat s'étendait initialement sur une partie de la ville seulement. Il invita les représentants de la population, aussi bien les *muhajirin* (les immigrés) de la Mecque que les *ansâr* (les auxiliaires) de Médine, les Musulmans que les non-musulmans, les Juifs et peut-être aussi les Chrétiens -il y en avait une cinquantaine à Médine à cette époque-là.

Il leur proposa : "Actuellement, chaque tribu est indépendante, mais cela signifie aussi qu'elle est seule. Si quelqu'un l'attaque, les autres ne sont pas obligés de l'aider. Si l'ennemi est plus fort, qu'il en advienne ce que pourra...
Je vous propose donc de fonder un Etat, de façon que, pour les querelles inter-tribales, pour la défense contre l'envahisseur étranger, le règlement en revienne à l'administration centrale. Pour les affaires intérieures, chaque tribu restera indépendante".

Tout le monde approuva cette initiative et on fonda donc une Cité-Etat dans une partie de la ville. Une quinzaine de tribus environ adhéra à cet Etat, que je nommerai, dans la terminologie moderne, une Cité-Etat confédérale, c'est-à-dire autonome pour certaines affaires et centralisée pour certaines autres.

LE LEGISLATEUR.

Il est un fait sans précédent où notre Prophète -sur lui le Salut et la Paix- montra sa qualité de *uswa hassana*, de beau modèle.
Auparavant il y avait eu des états sur la terre, de grands empires, et ce dans tous les continents.
Mais dans l'Histoire mondiale, la première Constitution d'un Etat rédigée par écrit est le fait de notre Prophète -sur lui le Salut et la Paix.
Après consultation de ses conseillers et des représentants des tribus, il mit par écrit la Constitution de l'Etat, où étaient stipulés les droits de chacun, de l'Emir au plus simple citoyen.

Soyons reconnaissants envers nos ancêtres qui, heureusement, ont conservé ce document que nous retrouvons chez Ibn Hichem et dans plusieurs autres ouvrages.
Cette Constitution, qui comporte cinquante-deux clauses, parle de tout ce qui était important pour ce petit état et, même pour nous aujourd'hui, reste un modèle du genre.

- Elle énonce que cet Etat comprend des Musulmans aussi bien que des non-musulmans, que ces derniers doivent être traités en tant que citoyens de plein droit, et n'être opprimés en aucune manière.

- Est envisagé également tout ce qui concerne la guerre ; comment se défendre en cas d'invasion, etc...

- Une clause que vous n'y trouverez pas, c'est ce que nous appelons aujourd'hui en France l'assurance maladie. Néammoins le texte est tel que le système qu'il énonce est applicable pour toute forme d'assurance sociale.

De nos jours, si on tombe malade, l'assurance sociale nous aide pour la prise en charge du traitement, parce qu'à notre époque certains médecins ne sont pas toujours humanistes et recherchent le gain.

En ce temps-là, quand les gens tombaient malades, celui qui connaissait un peu de médecine prescrivait l'alimentation qui convenait, ou pourvoyait de ce qu'il avait en sa possession : un peu de miel, par exemple et cela suffisait.

A cette époque-là il y avait deux charges auxquelles personne n'était en mesure de faire face individuellement.

1 -En cas de capture par l'ennemi, il fallait payer une rançon pour être libéré. Au temps du Prophète, elle s'élevait à 100 chameaux, ce qui était exorbitant même pour le chef de la tribu.

2 -De même si, involontairement, quelqu'un tuait un être humain, il lui fallait payer le prix du sang, qui était également de 100 chameaux.

Notre Prophète -sur lui le Salut et la Paix- énonça donc dans cette Constitution le principe d'une caisse tribale dans laquelle chaque individu membre de la tribu devait verser régulièrement, lors des récoltes par exemple, une cotisation, cette somme étant allouée aux besoins des membres de la tribu, rachat des captifs ou prix du sang.

De plus, l'organisation de cette assurance sociale était pyramidale; si une caisse tribale était en difficulté elle devait être alimentée par celle des tribus voisines voire par le gouvernement.

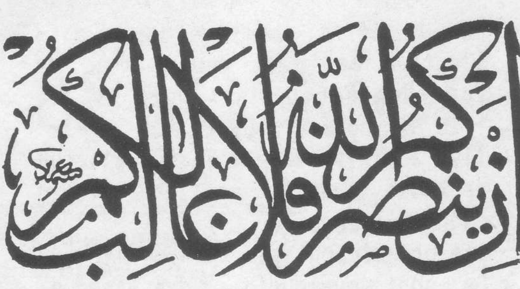
LE CHEF DES ARMEES.

C'est un autre aspect de cette fonction de chef d'Etat dans lequel notre Prophète -sur lui le Salut et la Paix- s'illustra.
Là aussi, ce que nous ont rapporté les historiens est impressionnant.

La Cité-Etat de Médine, qui commença dans une partie de la ville, s'agrandit considérablement du vivant même du Prophète.
Et dix ans après, au moment de sa mort, l'Etat islamique s'étendait sur trois millions de km2, ce qui signifie une extension d'environ 800 km2 par jour en moyenne.

Il y eut des guerres. Dans toutes les batailles : Badr, 'Uhud, Khandaq, Khaybar,... jamais les Musulmans n'ont été plus nombreux que l'ennemi, toujours deux, dix fois, et même davantage, plus grand en nombre.

- A Badr, première bataille, il y avait 313 Musulmans et 950 ennemis.



Si Dieu vous accorde la victoire, nul ne peut vous dominer. -160- (S 3)

- Dans la bataille de Khandaq ; on compte 1500 Musulmans et 12000 ennemis. Ces derniers n'ont rien pu faire d'autre que plier bagage et s'en aller.
- A Khaybar, on dénombre également 1500 Musulmans et 20 000 Juifs.
  L'ennemi fut vaincu, et la terre occupée, en à peine une semaine.
- Pendant la guerre de Tabbuk, probablement la plus importante du vivant de notre Prophète -sur lui le Salut et la Paix-, on compte 30 000 Musulmans et 200 000 ennemis.

L'armée musulmane sous le commandement du Prophète, général improvisé, bien que menant des guerres inégales, sortit le plus souvent victorieuse. Et l'on observe ce même phénomène pour les armées commandées par ses compagnons.

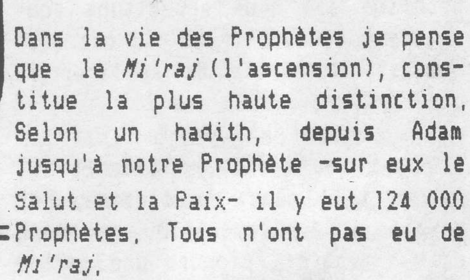
En tous points, dans tous les aspects de la vie sociale, selon toutes les facettes de l'être humain, nous voyons combien s'illustre le verset coranique que nous avons cité en exergue :
Il demeure très certainement dans le Messager de Dieu un beau modèle pour vous, pour quiconque espère en Dieu et au Jour Dernier et qui se rappelle Dieu beaucoup. -21- (S 33)

Ce n'est pas là une affirmation gratuite, mais bien une vérité. Le Prophète -sur lui le Salut et la Paix- fut en tout un exemple dont chaque Musulman peut et doit s'inspirer.

PROPHETE

Mohammed -sur lui le Salut et la Paix-, en tant que Sceau des Prophètes venant clore le cycle de la Révélation, présenta des qualités particulières.

LE MI'RAJ



Dans la vie des Prophètes je pense que le *Mi'raj* (l'ascension), constitue la plus haute distinction. Selon un hadith, depuis Adam jusqu'à notre Prophète -sur eux le Salut et la Paix- il y eut 124 000 Prophètes. Tous n'ont pas eu de *Mi'raj*.
Parmi ces Messagers, Nous avons donné aux uns excellence par-dessus les autres. -253- (S 2)

Je suppose, sans en avoir la preuve, que des 124 000 Prophètes, seulement huit ont eu le *Mi'raj* avant Mohammed -sur lui le Salut et la Paix-. Voici pourquoi :

Lors de son *Mi'raj*, Mohammed, dans les sept cieux, rencontra huit autres Prophètes -sur eux tous le Salut et la Paix.
- dans le premier ciel, il rencontra Sidna Adam,
- dans le deuxième, Sidna Issa et Sidna Yahia,
- dans le troisième, Sidna Yussuf,
- dans le quatrième, Sidna Idriss,
- dans le cinquième, Sidna Harun,
- dans le sixième, Sidna Mussa,
- dans le septième, Sidna Ibrahim.

Les autres Prophètes ne sont pas mentionnés dans le *Mi'raj*, bien qu'ils soient tous dans le Paradis.

Je me suis interrogé sur la raison de ces huit, et j'ai trouvé dans le Coran ce qui m'a paru constituer une indication de leur *Mi'raj*.

Pour Sidna Ibrahim, que notre Prophète a rencontré au septième ciel, il est dit :
Ainsi Nous avons montré à Abraham le super-Royaume des cieux et de la terre. -75- (S 6)
C'est, je pense, une référence à son *Mi'raj*.

Pour Sidna Mussa, au sixième ciel, il est connu que c'est sur le Mont Sinaï qu'il a vu Dieu.
Du côté droit du mont Nous l'appelâmes, et Nous le fîmes approcher en tête-à-tête. -52- (S 19)

Sidna Harun, au cinquième ciel, est contemporain de Sidna Mussa et sur la prière de ce dernier, ils furent "co-Prophètes", de ce fait Sidna Harun aussi eut le *Mi'raj*.
Et de par Notre Miséricorde, Nous lui donnâmes Aaron son frère comme Prophète. -53- (S 19)

Pour Sidna Yussuf, je pense au verset suivant, où il est dit que si Dieu ne s'était manifesté à lui, il aurait commis l'erreur, car la femme de Aziz était devenue amoureuse de lui et voulait l'égarer. Mais Dieu l'a sauvé par miracle, par la manifestation de Son Seigneur.
Et très certainement elle le désira. Et il l'aurait désirée s'il n'avait pas vu la manifestation de Son Seigneur, -ainsi avons-Nous écarté de lui le mal et la turpitude-. -24- (S 12)

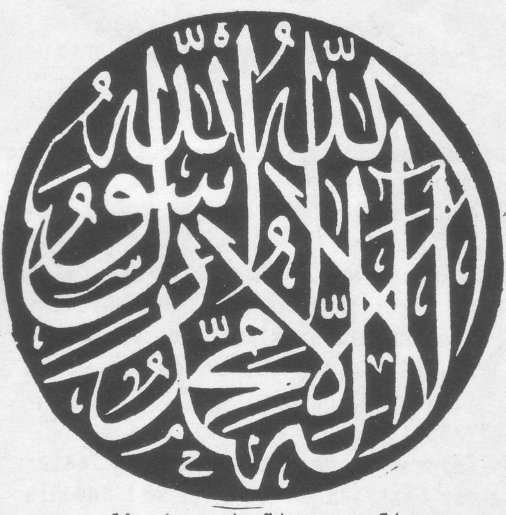
Pour Sidna Idriss, nous lisons ceci dans le Coran :
Et rappelle Idriss, dans le Livre. C'était un véridique vraiment, un Prophète -56- et Nous l'avons élevé en un haut lieu. -57- (S 19)

Pour Sidna Issa, il est dit dans le Coran qu'il a été élevé :
(...) Car ils ne l'ont certainement pas tué -157- mais Dieu l'a élevé vers Lui -et Dieu demeure Puissant, Sage- -158- (S 4)

Et Sidna Yahia était son contemporain, comme c'était le cas pour Sidna Mussa et Sidna Harun.

Enfin pour Sidna Adam, rencontré par notre Prophète au premier ciel, il vécut au Paradis avant de descendre sur la terre, et Dieu lui parla.
Et nous dîmes : "ô Adam, habite le Paradis toi et ton épouse, et rassasiez-vous en de partout à votre guise (...)" -35- (S 2)

Notre Prophète Mohammed -sur lui le Salut et la Paix- est quant à lui le Sceau des Prophètes, un Prophète excellent, qui lui aussi eut le *Mi'raj*.



Il n'y a de Dieu que Dieu, Mohammed est Son Envoyé.

Tous ceux qui avaient eu le *Mi'raj* avant lui vinrent le saluer et notre Prophète, après être passé devant ces huit Prophètes avanca jusqu'au "*Sidrat al muntahar*" (S 53 -V 14), le jujubier de la limite, qui est une limite même pour Gabriel -sur lui la Paix. A cet endroit, celui-ci dit : "Au revoir, ô Prophète de Dieu, je ne peux avancer davantage, autrement je serais brûlé par La Lumière de Dieu. Tu es invité, va plus loin". Et il lui indiqua comment aller jusqu'au seuil du "*Hujrata al-Kursiy*", la Chambre du Trône, où il fut reçu par Dieu.

LES LIVRES REVELES

Tous les Prophètes ont reçu Révélation de la part de Dieu, et certains ont reçu des Livres. Le Coran mentionne la Torah, l'Evangile (*Injil*), le Psautier (*Zabur*), et donne des précisions sur les Prophètes à qui Dieu a donné un Livre Saint.
Mais Dieu écrivit que seul le Coran, Parole de Dieu, dernier Livre Saint révélé au Prophète Mohammed -sur lui le Salut et la Paix- devait être préservé et transmis aux générations à venir. Et c'est aussi en tant que dépositaire de cette ultime Révélation que le Prophète de l'Islam est le Sceau de la Prophétie.

LE JUDAISME ET LA TORAH.

Sur le Mont Sinaï Dieu a donné à Sidna Mussa des Commandements gravés sur des tablettes en pierre.
Selon la Torah, qui use d'une expression symbolique, Dieu les écrivit de ses propres doigts.
D'après la Bible, quand Sidna Mussa descendit du Mont Sinaï, il vit que les Juifs adoraient le veau d'or, il se mit alors en colère et jeta les tablettes qui se brisèrent.

Les Révélations divines ont été réécrites à partir des morceaux brisés des tablettes authentiques. Qu'en est-il advenu ?

Après Sidna Mussa, la Palestine subit une invasion étrangère menée par Nabuchodonosor, Roi de Babylone. Il avait une autre religion que celle des Juifs, qu'il n'aimait guère. Il donna l'ordre à ses soldats de ramasser toutes les copies de la Torah, dans toutes les synagogues, et d'y mettre le feu. Tout fut détruit ; selon les historiens juifs eux-mêmes pas un seul exemplaire ne fut sauvé.

Un siècle après, un certain Esdra - peut-être Sidna Ozaïr - sur lui le Salut et la Paix- cité dans le Coran, affirma connaître par coeur la Torah et il la dicta de mémoire. Mais l'original était perdu.

Plus tard, l'armée romaine envahit à son tour la Palestine, elle aussi attaqua les Juifs, occupa la ville de Jérusalem et toute la région, ramassa tous les manuscrits de la Torah et les détruisit complètement, encore une fois.

بسم الله الرحمن الرحيم
LA VOIX DE L'ISLAM

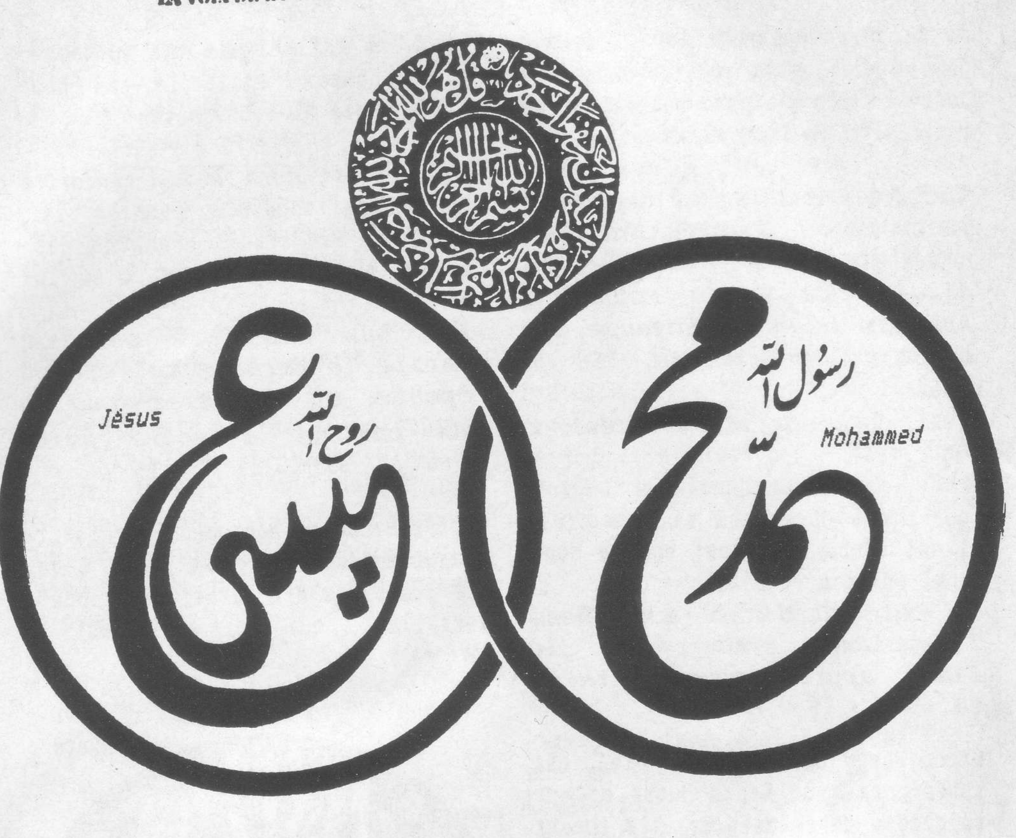
Encore plus tard (entretemps, les Juifs avaient restauré la Torah, ou ce qu'il en restait ; Dieu Seul sait comment), la Palestine subit une troisième invasion, romaine elle aussi, dirigée par Titus, qui se rendit célèbre par la destruction du Temple de Jérusalem, en l'an 70 après J.C.
Aujourd'hui nous possédons la Torah. Comment l'a-t-on restaurée ? On ne sait pas. Quand ? On ne sait pas non plus. Est-elle authentique ou non ? Dieu Seul le sait.

La Torah est attribuée à Sidna Mussa -sur lui le Salut et la Paix- et comporte aujourd'hui cinq livres, raison pour laquelle on l'appelle Pentateuque.

Dans le cinquième livre, le Deutéronome, un chapitre relate la dernière maladie de Sidna Mussa, sa mort, son enterrement, le deuil observé en son honneur, l'élection de son successeur, etc...

Est-il imaginable que Sidna Mussa lui-même ait rédigé ce chapitre ? C'est évidemment après sa mort que ces choses ont été écrites. On peut donc en conclure que dans la Torah, figurent des choses qui n'y existaient pas initialement et qui furent rajoutées par la suite.

Autres exemples : dans un chapitre on peut lire : "Les détails de cela sont donnés dans le chapitre "Guerriers de Dieu", et ce chapitre n'existe pas dans la Torah aujourd'hui. Dans un autre passage : "Les détails de cela sont donnés dans le chapitre "Les gens vertueux", qui n'existe pas non plus.
On retrouve ainsi une vingtaine de passages analogues.



LE CHRISTIANISME ET L'EVANGILE.

Aujourd'hui peut-être la religion chrétienne est considérée comme la plus répandue sur la terre, après l'Islam, et elle présente vraiment des aspects émouvants, tels ces missionnaires chrétiens qui se donnent tant de peine pour prêcher leur religion aux quatre coins du monde, du Pôle Nord à l'Equateur.

Sidna Issa -sur lui le Salut et la Paix- a reçu la Révélation en un Livre, l'Evangile.

Mais aujourd'hui, nous avons les Evangiles, et non l'Evangile. En effet Sidna Issa a toujours parlé de vive voix, il n'a pas dicté les Commandements qu'il avait reçus par Révélation, en sorte qu'après lui ils furent perdus.

Ce n'est que quarante à soixante-dix ans après son départ de la terre qu'un de ses compagnons pensa que bientôt, il n'y aurait plus personne qui a connu Jésus, qui l'a entendu parler, et son enseignement serait alors perdu. Il écrivit donc une biographie de Jésus -sur lui le Salut et la Paix- et il lui donna le nom d'Evangile.

Pris de sainte ardeur, un autre compagnon de Jésus écrivit une deuxième biographie dans laquelle il relata des évènements omis par le premier, intitulé également "Evangile selon un tel".
Actuellement, plus de soixante évangiles sont recensés, dont quatre seulement ont été retenus par l'Eglise : ceux de Matthieu, Marc, Luc et Jean. Les autres sont dits apocryphes.

Selon les historiens chrétiens eux-mêmes, on ne sait pas qui a sélectionné ces quatre écrits et rejeté les autres ni quand, ni sur quel ordre, ni selon quelle méthode.

Un célèbre homme de lettre français, Voltaire, a émis une thèse sur l'histoire du choix de ces quatre évangiles. Mais je ne m'en porte pas garant. Etait-il sérieux? Dieu Seul le sait.
Selon lui, au deuxième ou troisième siècle après J.C, -on ne sait pas précisément quand- le clergé chrétien déclara qu'il y avait beaucoup d'évangiles et qu'ils étaient par trop contradictoires. Ils décidèrent donc de ne retenir que les meilleurs récits de la vie de Jésus.

Voici ce que raconte Voltaire :
"On ramassa tous les évangiles et on les plaça sur un autel, dans une église. Puis on secoua l'autel et on décréta que les évangiles qui tombaient étaient faux, et ils sont devenus apocryphes.
Ceux qui restèrent sur l'autel malgré les secousses, furent choisis comme authentiques".

Mais force est de constater que malgré cette sainte méthode, ce procédé béni, dans les quatre évangiles restants, on relève encore des contradictions.

بسم الله الرحمن الرحيم
LA VOIX DE L'ISLAM

L'ISLAM ET LE CORAN.

Parlons maintenant de la manière dont notre Prophète -sur lui le Salut et la Paix- a préservé la Révélation du *Qur'an El Karim*, Le Coran Généreux.

Nous avons pour cela une biographie de notre Prophète rédigée par Ibn Ishak, qui ne nous est pas parvenue dans son intégralité mais dont il persiste d'importants fragments à Fez, au Maroc.

Lors d'une révélation coranique, celle-ci était immédiatement communiquée à la communauté, aussi bien aux hommes qu'aux femmes. Puis tout de suite après, le Prophète -sur lui le Salut et la Paix- appelait un des compagnons qui savait lire et écrire et il lui dictait la Révélation.

Notre Prophète -sur lui le Salut et la Paix- était *ummiy*, c'est-à-dire qu'il ne savait ni lire ni écrire, mais la façon dont il procédait, traduisant son souci de préserver la Révélation divine, est émouvante.

L'historien dit : "Quand il terminait la dictée, il demandait au scribe de relire ce qu'il venait d'écrire à haute voix, ceci afin que, s'il avait commis une erreur, elle puisse être corrigée immédiatement.

Lorsqu'un passage du Coran était révélé, le Prophète précisait quel était l'endroit de ce nouveau passage par rapport à l'ensemble.
L'ordre des révélations n'a pas été codifié mécaniquement, chronologiquement les unes après les autres. Elles étaient ordonnées selon une méthode inspirée par Dieu, et précisée par le Prophète lui-même -sur lui le Salut et la Paix.

Il demandait à chaque Musulman d'avoir chez lui une copie des textes coraniques, auxquels étaient rajoutées les nouvelles révélations. En effet une seule copie ne suffisait pas parce que le secrétaire pouvait avoir commis une erreur en écrivant. Il fallait lire la copie que l'on possédait devant un maître autorisé à enseigner le Coran par la connaissance entière qu'il en avait, et à partir de ce texte corrigé par ce dernier il fallait apprendre le Coran par coeur. Le Prophète -sur lui le Salut et la Paix- faisait répéter les Sourates par ses compagnons jusqu'à ce qu'ils les connaissent parfaitement.
Et d'autre part, comme aujourd'hui, ces passages coraniques étaient répétés cinq fois par jour, dans chaque prière.

De plus, après l'Hégire, à Médine, notre Prophète -sur lui le Salut et la Paix- prit l'habitude, dans les journées du mois de Ramadhan, de réciter tout le Coran qui avait été révélé jusque là à haute voix, en présence des Musulmans rassemblés afin qu'ils corrigent les fautes éventuelles contenues dans leurs manuscrits et qu'ils les mettent à jour, si besoin.

Au dernier mois de Ramadhan de sa vie, il dit à ses compagnons : "Gabriel -sur lui la Paix-, qui est présent lorsque je récite le Coran, m'a demandé cette année de réciter deux fois le Coran en entier. J'en conclus que ma mission est terminée et que je vais bientôt mourir".

Grâce à cette méthode, par laquelle le Coran a été révisé et contrôlé durant la vie du Prophète et sous sa surveillance, nous possédons aujourd'hui un seul Coran dans les copies duquel, dans le monde entier, on ne trouverait pas une seule variante. Et c'est émouvant.

En effet, il y a quelque cinquante ou soixante ans, des prêtres allemands chrétiens ont entrepris de réunir tous les manuscrits et versions existants des évangiles. Enorme collection.
Ils ont recensé les différences entre ces documents et ils ont pu dénombrer quelques 200 000 variantes.

Dans *El Qur'an el Karim*, on n'en relève pas une seule.

En effet, par la suite, ces érudits entreprirent de faire de même pour le Coran.

L'Université de Munich a donc fondé un Institut uniquement dans ce but. Ils ont collectionné des manuscrits du Coran du monde entier, en les photographiant, les achetant, etc..

J'étais à Paris lorsqu'un représentant de cet Institut est venu de Munich pour photographier les manuscrits du Coran conservés à la Bibliothèque Nationale de Paris, dont certains sont très anciens, puisqu'ils datent du deuxième siècle de l'Hégire.

Ce Professeur m'avait dit : "Actuellement nous possédons 12 000 manuscrits du Coran dans notre Institut".
Dieu n'a pas voulu que ce travail soit poursuivi. Pendant la deuxième guerre mondiale, une bombe est tombée sur cet Institut, détruisant cette collection.

Néammoins, à la veille de la guerre, cette équipe allemande avait publié un rapport provisoire, où l'on pouvait lire :
"Notre travail de recensement des manuscrits du Coran continue, mais jusqu'à ce jour nous n'avons pas trouvé une seule variante, seulement des fautes de copie".

Quelle est la différence entre une variante et une faute de copie ?

Les fautes de copie n'existent que dans un seul document et sont absentes de tous les autres.

Nous-mêmes en faisons chaque jour l'expérience; lorsque nous écrivons une lettre et que nous la relisons, le plus souvent nous relevons des fautes, que nous corrigeons.

Ce genre de fautes, pour lequel il faut incriminer le copiste, a donc été relevé dans certains manuscrits du Coran.

Ainsi, au lieu de ***Bismi Allahi ar-Rahmani ar-Rahim*** (Au Nom de Dieu le Tout-Miséricordieux, qui fait miséricorde) peut-on lire : ***Bismi Allahi ar-Rahim*** (Au Nom de Dieu qui fait miséricorde), ou ***Bismi Allahi Allahi ar-Rahmani ar-Rahim*** (Au Nom de Dieu, Dieu le Tout-Miséricordieux, qui fait miséricorde) mais ceci dans un seul manuscrit, et dans aucun autre.

De variantes, c'est-à-dire de dif-

بسم الله الرحمن الرحيم
LA VOIX DE L'ISLAM

férences concernant tout un passage et qui se répètent dans plusieurs manuscrits, il n'a pas été retrouvé une seule.

Ceci est au contraire, un Glorieux Coran -21- *sur une Tablette protégée* -22- (S 85)

Dieu a employé les Musulmans de sorte qu'ils ont conservé le Coran tel qu'il était au temps du Prophète -sur lui le Salut et la Paix- jusqu'à aujourd'hui.

De nos jours, on compte des millions de manuscrits du Coran, des millions de *hafiz* (ainsi appelle-t-on ceux qui connaissent par coeur le Coran) et on ne relève pas une seule variante, une seule différence entre ces copies, entre les mémoires des Hafiz.

C'est ainsi que Mohammed -sur lui le Salut et la Paix-, en tant que Sceau des Prophètes, a préservé le Coran, l'a communiqué et a transmis aux Musulmans sa propre pratique.

Il enseigna ceci aux Musulmans, et lui-même pratiqua davantage.
Il nous dit : "Priez cinq fois par jour", et lui même pria davantage, beaucoup plus que nous-même.
Il nous dit : "Jeûnez au mois de Ramadhan", mais lui-même jeûna davantage, peut être en moyenne cinq, six jours de plus par mois. Il jeûnait tous les lundis et tous les jeudis. Souvent le matin lorsqu'il demandait à sa femme "Y a-t-il quelque chose à manger ?", si celle-ci lui répondait : "Non, ô Prophète de Dieu, il n'y a rien", il décidait alors de jeûner toute la journée.

Telle était la pratique de notre Prophète -sur lui le Salut et la Paix- et elle est vraiment un modèle pour tous les Musulmans, quelque soit leur appartenance sociale.

Des idiots parmi les Musulmans il y en a aussi, et quand ceux-là disent : "Ce sont des histoires anciennes. Quatorze siècles ont passé. Il faut être moderne. Ces pratiques sont démodées",
sur le principe on peut être d'accord : il faut changer ce qu'il est impossible de pratiquer, mais que voulez-vous changer ?

Vous voyez s'étaler dans les rues de Paris, dans les métros, des réclames impudentes; et bien que je sois Musulman, j'ai été particulièrement choqué, entre autres, par l'une d'elles exhibant un Père Noël de façon indécente et ridiculisant le jour saint de la naissance de Jésus -sur lui le Salut et la Paix-, avec une invite grossière et non déguisée : "Venez chez moi".

Ceci suffit à démontrer que l'ancien enseignement est souvent, sinon toujours, meilleur que les pratiques contemporaines.
Quant à la vie de notre Prophète -sur lui le Salut et la Paix- elle reste un excellent modèle pour tous les aspects de notre vie, pour chaque Musulman.

Professeur Muhammad Hamidullah
Membre du Conseil Constitutionnel de La Voix de l'Islam

(Suite de la page 23)

dans notre histoire. Tous les corpus imprimés de par le monde islamique, je dirais même que la plupart des textes existants en terre chiite ont été sans doute imprimés en Arabie saoudite. Il suffit de reconnaître l'autre. Pourquoi pas une conférence de recherche et de dialogue (...). Sur la question de la contestation du droit de certains compagnons au califat par les chiites, ces derniers ne peuvent laissés cela à l'histoire. Ils se sentent concernés parce qu'ils sont du parti de Ali et de ses fils. Mais je souhaite que les chiites fassent preuve d'ouverture d'esprit et de reconnaissance de l'autre et de son islamité au-delà des différences.

THEORIES DU POUVOIR ET REGIME POLITIQUE

Je partage l'opinion selon laquelle le chiite doit reconnaître le pouvoir au sunnite et vice-versa. J'observe cependant que la théorie du « *wilayat faqih* » appliquée en Iran est source de divergences entre musulmans et entre chiites eux-mêmes. J'ai à ce propos, un point de vue personnel que j'exposerai bientôt aux musulmans. J'ai tendance à croire que la théorie de la *choura* constitue un complément intéressant pour la « *wilayat faqih* ». Je penche pour la diversité des théories du pouvoir selon le lien et le temps tout comme il y a diversité des formes d'application de la démocratie d'un pays à un autre. Pour les titres et la définition des structures, je suis favorable à u souplesse car pourquoi ne pas app ler les instances législatives dans n pays « *majlis* (conseil) *al choura* ou parlement. Qui pourrait nier c la *choura* et le parlementarisme sc inscrits dans notre patrimoine is mique.

Je ne crois pas que le régime Iran est le produit de la coexiste éclé ctique de la « *wilayat faqih* de la *choura* et d'institutions à ca tère occidental. L'organisation l'Etat selon telle ou telle forme une question de détail et n'aff pas forcement le contenu et le dement du pouvoir. Je suis pour ce qui est conforme au *chara* aussi pour tout ce qui n'entre pa contradiction avec le *charaa* m des formes neutres (...).

Le régime islamique ne peu passer des *faqihs*. Ce sont les t riciens, les exégètes. Je ne circon pas leur rôle dans le simple conse la rectification des erreurs. Lo moi l'idée d'en faire une élite parant le pouvoir. D'ailleurs, suffit pas d'être « enturba pour se parer de la vertu du *fiq* propose pour éviter l'amalga sévérité dans l'octroi des certi aux oulémas et la fixation de cr scientifiques et éthiques judic

Je ne vois pas, pour l'heure, térêt de rééditer l'expérience d ganisation de rapprochement c nées 60 dont le rayonnement d milieux populaires fut insign

Suite pa

